

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JEUDI 3 AVRIL 2014

N° 17.865

Conférence de presse de Paul Vergès

«L'avenir va s'assombrir» sans réelle politique de changement

Il est urgent face à la rapidité de l'évolution de la situation économique et sociale à La Réunion de prendre un angle différent afin de prévoir les défis à venir pour la France, mais surtout pour La Réunion, qui va connaître une situation de plus en plus grave dans les prochains mois, a expliqué Paul Vergès, lors d'une conférence de presse, mercredi 2 avril.

Pour Paul Vergès, «il faut avoir des perspectives parce que les conséquences en France sont infiniment plus graves que ce qu'on peut imaginer» et celles-ci vont impacter La Réunion. En effet, la débâcle du Parti socialiste aux municipales aura des conséquences sur la politique gouvernementale, à laquelle s'ajoute un rendez-vous important à Bruxelles.

Un rendez-vous crucial pour la République

En mai prochain, François Hollande célébrera ses deux années de présidence, «mais on voit dans la presse nationale que les préoccupations des grands partis politiques c'est 2017», mettant de côté les problèmes de fond de la société. En effet, la France devra se rendre à Bruxelles pour rendre compte du déficit public en dessous des 3% du PIB imposés par l'Union Européenne, aujourd'hui «compromis». Les dernières données annoncent le déficit à 4,3% pour 2013, un taux bien loin des promesses de Paris, de descendre en dessous des 3% pour 2015. «François Hollande devra donc négocier un nouveau délai».

Pour Paul Vergès, le rendez-vous à Bruxelles, «va marquer» la vie politique prochaine, car «il faudra expliquer pourquoi est ce qu'il n'a pas tenu les 3%». D'ailleurs, pour pouvoir y parvenir, François Hollande «devra demander un délai et de nouveaux crédits», qui auront des conséquences sur les années à venir, a expliqué le sénateur. Une certitude pour ce dernier, «l'avenir va s'assombrir, il n'y aura pas d'amélioration», car les conditions fixées par Bruxelles auront un impact direct sur la France continentale et La Réunion.

Remise en cause de la décentralisation



Pour Paul Vergès, le résultat des municipales remet en cause la stratégie du gouvernement sur la décentralisation. (photo C.T.)

D'ailleurs, la déroute du parti présidentiel, le Parti Socialiste, met en évidence «l'ampleur du changement du pays» sur le plan politique. En effet, les estimations laissent présager la perte d'une dizaine de communes socialistes, mais ce sont plus de 155 communes qui ont basculé à droite, «il n'y a jamais eu un changement d'une telle ampleur», auquel s'ajoute un taux d'abstention record. «C'est la conséquence du bilan du gouvernement», a assuré Paul Vergès.

Le sénateur communiste a rappelé que l'une des décisions «fondamentales» de la loi de décentralisation a concerné les métropoles, comme Paris, Lyon, Lille et Marseille. Des villes qui devaient devenir de grandes métropoles avec l'union des collectivités et d'intercommunalités. Ces mairies, auparavant «dominées par la gauche ont basculé à droite». Toutefois, à Paris et à Lille, Anne Hidalgo et Martine Aubry doivent gérer avec la droite dans les villes périphériques. En effet, plusieurs arrondissements de Paris ont basculé à droite et certaines villes devant faire partie de la métropole de Lille ont changé de majorité politique. Face à cela, «la direction du gouvernement et ses réformes, c'est fini. A partir de là toute la stratégie de décentralisation qui a été posée» sera remise en cause.

De plus, le renouvellement du Sénat en septembre va peser sur la politique du gouvernement, car «la gauche a une faible avance». «Le PS détenait une grande majorité de communes, l'association des

Départements de France, des Régions, mais aujourd'hui c'est l'inversion» a indiqué Paul Vergès. Ce dernier a ajouté qu'il «ne reste que trois ans au gouvernement pour maintenir le cap», avec l'idée en tête de «conserver les institutions» et d'agir pour «les projets annoncés».

Un gouvernement socialiste plus à droite

«Compte tenu de la loi de décentralisation qui crée les conditions du maintien de la gauche dans les institutions, que va faire François Hollande» a posé Paul Vergès. Une réponse a été apportée par le sénateur, qui a expliqué que contrairement à la volonté de l'aile gauche du gouvernement, dont EELV, qui souhaitait «accentuer le gouvernement vers la gauche», François Hollande a décidé de nommer Manuel Valls, Premier ministre. Une «main tendue à la droite», Manuel Valls est reconnu pour

ses idées et sa vision la plus à droite du Parti Socialiste. Cette nomination réduit à néant «la volonté de la gauche d'infléchir François Hollande dans sa politique». Le sénateur communiste a déploré le tournant du gouvernement de François Hollande, qui au lieu de faire le choix vers la gauche, a donné des signes de confiance à la droite. Ce dernier a mis en avant le refus des écologistes de siéger au gouvernement, si Manuel Valls était nommé Premier ministre. «Cela annonce dans moins de deux mois, les résultats aux élections européennes, qui vont encore plus être marqués, car le suffrage est universel et à la proportionnelle», a-t-il indiqué. «C'est d'ailleurs l'objectif de Marine Le Pen de faire de ces élections européennes une apparition d'un plus grand nombre d'élus frontistes, c'est la priorité du FN», a expliqué Paul Vergès. D'ailleurs, un récent sondage met l'UMP et le FN en tête des élections européennes.

Céline Tabou

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergès • 1957 - 1964 : Paul Vergès • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
EMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
EMAIL AVIS, ABONNEMENT :
avis.temoignages@wanadoo.fr
EMAIL PUBLICITÉ : pub.tem@orange.fr

Édito

Le crépuscule des idoles de 2012

Les élections municipales ont entraîné une première décision d'importance à Paris. Le président de la République a nommé un nouveau Premier ministre, et un nouveau gouvernement est formé. Sa composition a été dévoilée hier. Victorin Lurel fait partie des ministres remerciés. Ce choix est une illustration du retournement totale de tendance au cours des 18 derniers mois.

Rappelons le déroulement de la campagne présidentielle. François Hollande est le candidat du Parti socialiste. Il a été désigné à la suite d'une primaire citoyenne. Le PCR s'est impliquée dans la campagne des primaires. Il a soutenu la candidature de François Hollande alors que la fédération socialiste penchait pour Martine Aubry. Ce soutien du PCR à la primaire s'est confirmé durant la campagne présidentielle. Le Parti communiste réunionnais appelle à voter pour François Hollande dès le premier tour. Quelques jours après avoir rencontré Paul Vergès et Élie Hoarau à son QG de campagne à Paris, François Hollande vient à La Réunion. Un grand meeting est prévu au Parc des expositions de Saint-Denis. Des milliers de personnes sont attendues. Victorin Lurel est responsable de la campagne du PS dans l'Outre-mer. Il participe donc de près à l'organisation du déplacement, et au choix des orateurs du meeting de Saint-Denis. À ce moment, Huguette Bello est en conflit avec le Parti communiste réunionnais. Les 1.500 délégués de l'assemblée extraordinaire du PCR du 12 février 2012 désignent Huguette Bello candidate dans la 7e circonscription de Saint-Paul à Saint-Louis, et Jean-Yves Langenier dans la 2e, de La Possession à Saint-Paul. Huguette Bello n'accepte pas cette décision, et décide de se présenter contre le candidat du PCR dans la 2e.

Huguette Bello est alors invitée à prendre la parole au meeting du PS à Saint-Denis. Le PCR décide alors de ne pas venir à Saint-Denis, car cette décision est manifestement une ingérence d'un parti parisien dans les affaires d'un parti réunionnais.

Quelques semaines plus tard, Victorin Lurel et Huguette Bello sont élus députés dès le premier tour. Le premier est nommé au ministère des Outre-mer tandis que la seconde fait partie des personnes dont le nom est cité pour faire partie du gouvernement. C'était la situation en juin 2012, avec ces deux députés manifestement au faîte de leur puissance.

À La Réunion, ce sentiment est conforté par une série de sondages qui désignent Huguette Bello comme personnalité la plus populaire. Mais les municipales remettent tout en cause. Victorin Lurel est battu dès le premier tour là où il était maire, et Huguette Bello perd la direction de la 2e plus grande ville de l'Outre-mer. Le premier est remercié, tandis que le nom de la seconde n'est plus cité pour un poste de ministre. Deux vedettes de 2012 sont doublement sanctionnées. Un "crépuscule des idoles" qui fait réfléchir...

J.B.

Paul Vergès et les élections municipales

L'urgence sociale et économique mise de côté

A l'occasion de ces élections municipales, les candidats avaient la possibilité de proposer des solutions aux problèmes de fonds que connaît La Réunion, cependant «on est allé sur l'immédiat, la création de mini-crèches, de piscine, de stades, mais rien sur le contenu que les Français ont donné à l'élection municipale» a expliqué Paul Vergès.

Ce contenu se concentre autour des problèmes de chômage, d'emploi des jeunes, de crise, de croissance, d'inégalités de revenus. «Ici, si je suis élu, je ferais mieux que les autres, pour ça que l'on s'est appuyé sur les jeunes, mais ça été l'inverse». En effet, le retour des anciens lors de ces élections a été plus important que les jeunes nouveaux élus de l'île qui «ont fait des résultats modestes».

Pour Paul Vergès, «il n'y a pas eu de condamnation des anciens aux élections. Cela a une signification profonde de la vision que l'on a de l'avenir. C'est le triomphe des anciennes méthodes du passé qui sont efficaces», de plus «le rôle des contrats aidés et de la corruption» ont permis cette efficacité, «mais pourquoi?», a posé le sénateur. Parce que «dans le cadre de la pauvreté à La Réunion, le clientélisme a une utilité encore plus grande que les perspectives d'avenir pour La Réunion, à la lecture des programmes des candidats», a-t-il expliqué.

Des mesures démesurées dans un contexte difficile

Ce dernier a évoqué plusieurs dos-

siers importants, qui ont des conséquences sur la vie des Réunionnais. En effet, lors des élections, le GIEC a publié un rapport alarmant sur les conséquences du changement climatique et proposé une série de mesure aux hommes politique pour y faire face. «Le problème principal sera l'eau, car on est à la limite», a indiqué Paul Vergès.

Ce dernier a fait référence à la proposition de René Paul Victoria et Nassimah Dindar à la veille du premier tour des élections. Ces derniers ont annoncé la gratuité de la cantine scolaire après les élections, «mais est ce que c'est chiffré cette gratuité, la transition démographique va continuer», a indiqué Paul Vergès, précisant qu'avec le gel des dotations de l'État, les économies prévues dans le budget, cette gratuité aurait eu des effets néfastes sur les budgets des collectivités.

Le sénateur a de nouveau déploré l'absence de proposition sur les problèmes que rencontrent les réunionnais. Des problèmes en lien direct avec Bruxelles, qui décidera de l'avenir économique et social de La Réunion. Car avec un déficit public qui s'est creusé, les contraintes de Bruxelles pourraient lourdement

peser sur le budget national. «Le gouvernement devra faire de nouvelles économies», car pour avoir des recettes, «il faut faire des efforts sur les crédits de l'État, d'où le débat actuel». «Le gouvernement dit qu'il va faire des économies sur la fonction publique, ce sont les collectivités locales», qui seront visées a-t-il expliqué.

Bruxelles à la manette

Sur le plan de la politique générale, des restrictions budgétaires seront décidées par l'Union Européenne, pour que le gouvernement puisse financer ses projets sur le plan local, a indiqué Paul Vergès. D'ailleurs, le réforme sur l'octroi de mer est actuelle en débat, une décision qui viendra également de Bruxelles. Une décision qui aura des conséquences sur les budgets des collectivités, car l'octroi de mer représente 40%. Sa suppression, ajoutée au contexte budgétaire, contraindrait les collectivités à des difficultés financières sans précédents. D'autant que la loi sur la décentralisation impute de nouvelles compétences aux collectivités.

Dans une telle situation économique, sociale et politique, il semble évident pour Paul Vergès, que les élections cantonales et régionales ne s'organisent pas. Parce que «la droite va essayer d'enlever le maximum de régions et départements à la gauche» à deux ans de la présidentielle de 2017. L'objectif du PS sera alors de «gagner 2017 et de conserver la majorité».

Céline Tabou

Le PCR n'est pas «mort»

Dès sa création en 1959, et bien avant en 1953 et 1956, l'absence de pouvoir institutionnel annoncé la mort du CRADS mais aussi du Parti Communiste Réunionnais. Un objectif affiché et évoqué à demi-mot par Paul Vergès aux journalistes présents lors de sa conférence de presse. Ce dernier a rappelé: «on pesait le plus quand on n'avait pas d'institution». «On avait alors une plus grande influence», a indiqué le cofondateur du PCR. Ce dernier a expliqué que «compte tenu de la division, nous avons conservé notre influence», prenant l'exemple de la commune de Saint Louis. Paul Vergès a ainsi indiqué qu'en associant les résultats des deux candidats Jean Piot et Fabrice Hoarau que «l'on sait appartenir à notre culture politique», le constat est «évident de notre influence».

Pour Paul Vergès, «le pouvoir et l'argent représentent le problème décisif». D'ailleurs, la distribution des contrats aidés six mois avant les élections ne sont pas vains, a-t-il expliqué, ajoutant que «le pouvoir l'a bien compris lui». L'objectif du PCR désormais est de «reconquérir l'électorat issu de la division», car pour lui «le PCR n'est pas mort» comme l'ont titré de nombreux médias.

Le but serait alors de redonner au PCR son rôle de parti du peuple, défendant les intérêts des Réunionnais. D'autant plus que la division au sein du PCR est issue du contexte réunionnais, car les classes sociales se sont modifiées.

Aujourd'hui, le service représente près de 80% du PIB de La Réunion, 10% l'industrie et à peu près 10% l'agriculture, «cela pèse dans le maintien de la politique».

«Beaucoup de bavardage»

Sur la question de la filière canne et de l'annonce possible de la fin des quotas sucriers et donc du prix garanti à La Réunion, Paul Vergès déplore «beaucoup de bavardage sur tout sauf sur ça». Ce dernier a rappelé la décision de Jacques de Chateaufieux de mettre fin à son exploitation de canne à sucre pour se consacrer entre autre à l'off shore, l'immobilier. «Dans ce sens, Chateaufieux est un visionnaire, car il n'a pas attendu que la réforme arrive pour se détourner du sucre». Même chose pour les industriels mauriciens, se pose alors la question «comment les villes vont faire face à ce renversement?».

Pour Victorin Lurel, ancien ministre des Outre-mer, La Réunion doit augmenter sa production de sucre, une annonce raillé par Paul Vergès qui dit: «il n'y a pas de contraste entre les réalistes mauriciens et les irresponsables à La Réunion». Le délai à venir sur la canne représente un mandat municipal, a-t-il indiqué. Un délai qui incombe à la baisse drastique des crédits, à la réforme de l'octroi de mer, à la filière canne et aux négociations sur les Accords de Partenariat Economiques (APE).

Des défis à venir lors du mandat municipal, durant lequel la démographie va augmenter de près de 10.000 Réunionnais par an. Pourtant «il n'y a rien sur l'emploi, l'environnement» lors de la campagne de la part des politiques réunionnais, alors que Madagascar sera une «grande puissance». «C'est l'un des plus grands événements de l'Histoire extérieure de La Réunion» a indiqué Paul Vergès. Ce dernier a également mit en avant la montée en puissance des pays voisins comme l'Indonésie, la Chine, l'Inde, et l'ensemble des territoires de la zone océan indien. «C'est incroyable l'aveuglement des politiques réunionnais», car «c'est inévitable» pour La Réunion, présente dans cette zone en expansion économique, sociale, politique et humaine.

Affaire du prêt à 1%**Que sont devenus les 1,9 million d'euros prêtés par la Mairie de Saint-Paul à la SEDRE ?**

Pierre Thiébaud. (Photo Toniox)

« Où est passé le million neuf? », c'est la question posée par Pierre Thiébaud au nom des contribuables de Saint-Paul. Cette somme avait été prêtée à un taux de 1% par la commune alors dirigée par Huguette Bello à la SEDRE présidée par Huguette Bello. 80% des 1,9 million d'euros devaient être remboursés par la SEDRE à la commune de Saint-Paul au plus tard au 31 mars. « A quoi a servi l'argent avancé » demande Pierre Thiébaud.

J'ai attendu que le dernier jour du mois de mars soit passé. Je n'ai eu aucune information sur l'engagement pris par la SEDRE de rembourser 80% de l'avance de trésorerie qui lui a été accordée par le Conseil Municipal du 30 mai 2013. Je rappelle qu'au Conseil Municipal, j'étais le seul élu à mettre en garde mes collègues sur la fragilité de ce dossier.

Ainsi, la question que mon candidat Ary Yée-Chong-tchi-Kan a posée à la télé à Mme la Présidente de la Sedre le 12 mars dernier est toujours sans réponse de la part de la société. 20 jours sont passés. Ce qui est plus inquiétant: les travaux sur le Front de mer, qui font l'objet de cette avance de trésorerie, sont arrêtés.

Pourquoi un simple prévisionnel de 9 mois n'a pas pu être respecté?

A quoi a servi l'argent avancé? Mme Bello va-t-elle contraindre la Sedre, dont elle est encore Présidente, à rembourser l'échéance convenue par l'ancienne Maire? Dois-je m'en tenir aux propos d'Emmanuel Séraphin qui répondait le 14 mars que la Sedre ne pourra pas rembourser, car elle attend une subvention du FEDER?

Cette réponse surprend car l'intéressé ne défendait pas les intérêts de la Commune, ni ceux des contribuables. D'autre part, l'Europe serait curieuse d'apprendre que le Feder sert à rembourser une avance de trésorerie contractée il y a même pas 9 mois.

*Pour les contribuables saint-paulois,
Pierre Thiébaud*

Lettre de Jean-Yves Langenier, président du TCO**Zénith : le TCO répond au reportage du JT de Réunion Première**

Dans un courrier adressé au rédacteur en chef de Réunion Première, le président du TCO, Jean-Yves Langenier, dément plusieurs affirmations diffusées mardi soir dans un reportage donnant la parole notamment à Olivier Hoarau.

Monsieur le Rédacteur en chef, Au journal télévisé de Réunion Première de ce mardi 1er avril, vous avez consacré un reportage au projet de Zénith du TCO au Port en donnant notamment la parole à M. Olivier Hoarau et à quelques habitants.

Pour ma part, je n'ai pu répondre à votre sollicitation tardive d'hier, vers 16h, mais permettez-moi de vous demander si vous avez sollicité les élus à l'initiative de ce projet qui a fait l'objet d'un vote unanime du conseil communautaire du TCO lors de son lancement?

Toujours est-il que cela n'excuse en rien une présentation aussi partisane. Nous considérons en effet que votre reportage est empreint d'informations erronées. Aussi, pour votre information et celles des téléspectateurs, nous tenons à apporter quelques précisions.

Le Zénith est d'abord et avant tout un élément de l'attractivité de notre territoire, un outil de relance économique, d'activation des filières culturelles et dont le rayonnement sur ce plan vaut bien des campagnes de communication pour la

promotion de La Réunion. Dans votre reportage, il est dit que ce projet a été mené de façon précipitée: or, chacun sait que la qualité du projet lui a déjà valu le label «Zénith» du Ministère de la Culture et le bénéfice de la subvention que l'Etat accorde habituellement à ce type d'équipement classé.

Il est également avancé que le coût de fonctionnement de l'équipement serait de 5 millions d'euros par an. Ce chiffre n'est d'aucune vraisemblance, notre compte d'exploitation prévoyant un déficit de 66 000€ (hypothèse la plus défavorable) voire un bénéfice de plus de 154 000 euros par an (hypothèse la plus favorable).

Enfin, il est indiqué que son financement nécessiterait la hausse des taxes et notamment l'augmentation de la TEOM. Nous attirons votre attention sur le fait que la TEOM ne peut en aucun cas financer autre chose que la collecte et le traitement des déchets ménagers. Ce principe est clairement imposé par la loi. On voit d'ailleurs mal comment un budget déjà déficitaire où les recettes de la TEOM ne couvrent pas les dépenses d'ordures ménagères, viendrait de surcroît financer un Zénith.



Nous regrettons que vous n'ayez pas vérifié vos sources et informations avant de les diffuser sur notre chaîne publique, d'autant que nous vous avons à chaque fois associé aux points presse relatifs au dossier du Zénith. Nous comprenons mal aujourd'hui cette charge injuste et partisane sur un projet créateur de nouvelles filières à La Réunion, porteur d'emplois et vitrine de la culture populaire dans notre

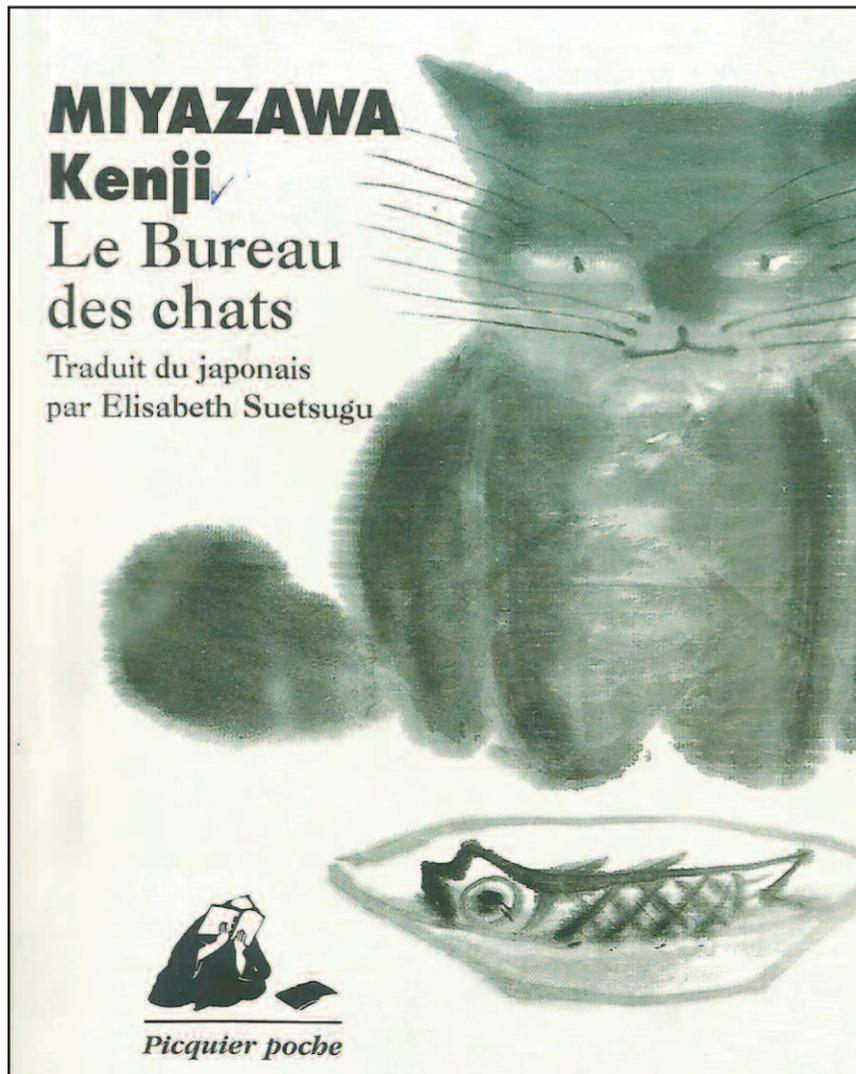
ensemble régional.

Nous vous transmettons à nouveau, à toutes fins utiles, un dossier complet sur ce projet.

*Le Président du TCO
Jean-Yves Langenier*

C'en est trope

De l'autre côté du ciel, MIYAZAWA Kenji



Où que l'on se trouvait au XIXe siècle, depuis n'importe quel endroit du globe, le Japon demeurait à l'autre bout du monde. L'île faite d'îles vécut deux cents ans séparée du reste du monde, refusant tout contact avec le continent et interdisant l'accès à tous les étrangers. La côte chinoise était à près de deux cents milles, mais un décret impérial avait veillé à la rendre plus éloignée encore, empêchant sur tout le territoire la construction de bateaux à plus d'un mât. Les commerçants chinois, hollandais et anglais avaient essayé de rompre cet isolement, mais n'étaient parvenus qu'à mettre en place des réseaux de contrebande fragiles et périlleux. Là où ils avaient échoué, allaient réussir, par la force des armes, les Américains. En juillet 1853, le commodore Matthew C. Perry entra dans la rade de Yokohama à la tête d'une flotte de bateaux à vapeur pour remettre aux autorités un ultimatum qui «souhaitait» l'ouverture de l'île aux étrangers.

Les Japonais qui n'avaient jamais vu jusque là de navires capables de remonter la mer contre le vent se mirent à rire. Ils trouvaient aberrants les prétentions des Occidentaux avec leurs énormes théières fumantes flottant sur l'eau.

Lorsque sept mois plus tard, Perry fut de retour pour recevoir la réponse à son ultimatum, le gouvernement du pays du soleil levant consentit à ouvrir deux ports dans le nord du pays. La mer autour de cette île déclara le commodore avec une certaine solennité «était désormais «beaucoup moins profonde»...

De cet isolement farouche et prolongé tient l'aspect homogène de la culture

et de l'imaginaire japonais.

À défaut d'être à présent du même côté du monde, Miyazawa est resté de l'autre côté du ciel. Le conte stellaire des «Jumeaux du ciel» de Miyazawa (1896-1933) met en scène les frères Chun et Pô qui résident en leur petits palais de cristal qui dessinent deux étoiles proches situées sur la rive ouest de la Voie lactée.

Dans la ronde des astres, ils font une promenade jusqu'à la source de la Voie lactée. Ils rencontrent au cours de leur pérégrination d'autres habitants des cieux: le Corbeau, le Scorpion aux yeux rouges, «aux spirales brillantes», la Petite Ours, le Puits du Ciel, l'Aigle, la Lyre, et même l'Éclair. Trompés, leur promenade vire au fiasco, ils chutent au fond des Océans.

Les Tanuki transformistes du dessin animé, Pompoko, d'Isao Takahata (1994) se font passer pour des enfants jumeaux dans une opération qui appelle «étoiles jumelles». Ils apparaissent en pleine nuit à des ouvriers et s'adressent ainsi à eux: «Où est notre maison? Nous avons fait le tour des étoiles, mais nous avons perdu notre chemin. -Le tour des étoiles? -Nous sommes partis du Scorpion aux yeux rouges et avons traversé les ailes étendues de l'Aigle. Ensuite nous nous sommes envolés dans le Serpent de lumière et nous nous sommes perchés sur le front de la Petite Ours. Et en faisant le tour de toutes ces étoiles nous avons répandu la gelée hivernale. Nous n'avons plus d'étoile, nous avons très froid. Monsieur, pourriez-vous me dire où est notre maison?... Comme Chun et Pô, ils ont perdu leur palais. Mais ne serait-ce pas eux? Comment ne pas

faire le lien?

«Le Royaume des chats» dessin animé de Hiroyuki Morita, sorti en 2002, correspond à ce que le critique Yoshimoto Takaati disait de l'œuvre de Miyazawa Kenji: il réalise l'invention d'«un monde éloigné aussi bien de la réalité que des phénomènes» si chère à l'écrivain. «Indépendamment de tout, Miyazawa a créé des noms, et dans les limites de cet univers, il a cru dans le langage qui rendait possible la concrétisation d'une sorte de dream land». L'une des particularités les plus intéressantes du style du poète (qui malheureusement ne passe pas bien le barrage de la traduction) est la création d'onomatopée et la déformation ou l'invention des mots. Neko no jimusho est le titre d'un des contes du recueil éponyme, il signifie: «Le Bureau des chats». Le spectateur retrouve dans le film, Le Royaume des Chats, ce même Bureau, pareillement rempli de registres. Il semble que le réalisateur ait voulu réaliser un bel hommage à l'écrivain aussi dans sa façon d'user comme il l'a fait de déformation de mots: «miajeste, miagnifique, miademoiselle, un mialentendu, le miariage, miagouille, ou mialotru», sans compter «le chat charmant». Comme Miyazawa, Hiroyuki Morita exprime dans son film un «monde où tout objet à une âme», dans la plus grande tradition bouddhiste – et en revers de notre monde, un lieu où on risque de perdre son identité, où l'écolier peut devenir chat.

Avec le conteur japonais (ville de), les nuages ont une forme d'étoile. Comme elles, un simple souffle le vent les disperse. Les feuilles des arbres sont disséminées comme les notes d'une partition musicale invisible.

Le passeur se rit du réel mesuré à l'aune du moi: la vérité se dit en japonais «makoto», terme pour dire aussi le renoncement à soi. Moins on existe, plus le monde prend de la valeur.

Miyazawa demeure l'un des grands maîtres de l'ironie triste, cette passion japonaise. «C'est vrai que j'ai l'air taché de pâte de soja, dit l'engoulevé, et que j'ai le bec fendu. Mais je n'ai jamais rien fait de mal jusqu'à ce jour. J'ai secouru le petit d'une mésange qui était tombé du nid. Quand la mère m'a vu, elle me l'a arraché comme si j'avais été un voleur d'enfant.» Sont mis en scène des personnages qui vont là où leur équilibre les guide, comme un ivrogne qui n'aurait pas bu. Chez lui, la maison de l'orgueil n'est pas plus grosse qu'un petit pois.

L'engoulevé, évoque l'avili et s'achemine par grandeur vers un seppuku aérien, horizon de l'âme nipponne, il «ne savait plus s'il tombait ou s'élevait, si son corps était à l'endroit ou à l'envers. Il ressentait simplement une immense paix. Son bec ensanglanté était tordu mais, sans doute possible, il souriait légèrement». Toute l'œuvre de Miyazawa peut entrer dans cette image.

Celui qui ajoute des lueurs à la nuit ne saurait être un Ichizō.

Jean-Charles Angrand

Otété!

Zistwar lontan, zistwar koméla

In zour Dalida, zot i rapèl so santèz fransèz, aprè in tantativ suisid, i apèl sa inn TS, èl i arlèv toutafé, kan zournalis i dmann a èl koman èl la viv sa, èl i fé po répons: «pa la pinn fé inn ékspérians si vi itiliz pa li po pi rokomans la minm soz»; tromandi, la vi sé ékspérians si ékspérians; ou fé in nafèr, lé bon ou lé pa bon po ou (ou po lé zot); rogard bien; la prosinn foi, soi ou rofé pareyi soi ou fé diféraman.

La moin na légzanp bon pé mèr té fine èt bordé la Rényon (romark sak mi di po isi i pé apliké ayèr).

Li té mèr na 30 tan: dan lé zané 1980 dizon!

Déza son lékip lé pi lé minm boug (fanm); pars li la fé tél kouyonad an 1985 ou 1988, adméton li navé 40 tan; zordi oui arkalkil li arsarfé la minm kouyonad?

Ou lé pa kapab konprann, lékspérians li la ginyé an 30 tan: tout sak li la apri! Li la fine ét dépitè! Konseyé zénéral! Konseyé rézional! Li la fine konèt sé koué in kominoté d komine (daglomérasyon i di osi).

Zordi, nou lé fine numérisé, informatizé, avan li navé poin Internèt, ni Intranèt; kalkil tout lozisiél li pé an avoir a sa dispozisyon; mi di pa li va fé in bon politik ék lé nouvèl téknik informatik ék kominikasyon (NTIK), mé bayoun, sa va éd a li toudminm.

E na in bon pé dzafèr tout manière li pé pi fèr, konm magouyaz larzan... sra pli difisil; li konm sé kolaboratèr.

I donn a toué in sapit bidzé, égzanp la Kiltir, sa lé si in lozisièl, ki kalkil tout; konbiin larzan ou nana, konbiin la fini dépansé; konbiin i rès; ou pé pa dépans pliss ke ou nana. Sé lo minm zistwar; zistwar lontan (si ou na in sou, oui pé pa dépans dé) ou zistwar koméla (tablo excèl, formil matématik otomatik).

Anon fé konfians nout viè mèr té parti, é i arviin.

Sé la démokrasi.

Tout fason, sak i sava zordi, li pé arnnir domin!

Zistwar zordi i pé répèt domin!

Justin